

CR Comite betioky (en visio) du jeudi 14 janvier 2021

(Présents : Chantal Marmion, Paul Agius, Janine Wiss, Chantal Blancand, Michel Zappa, Pascale Boyé, Matthieu Boyé)

1. Point sur le projet Betioky :

1.1 Relations avec le CDD (conseil diocésain du développement, Caritas Madagascar)

Chantal M rappelle qu'un 1^{er} contact (tel et lettre) a été établi avec Mme Eliane dans lequel celle-ci dit son grand intérêt pour notre démarche et dans lequel elle dit aussi qu'elle connaît très bien la région, que le CDD a le savoir-faire pour organiser des groupes (socio-organisation), mais sans nous dire précisément ce qu'elle propose concrètement.

Chantal M propose donc qu'on organise une conversation whatsapp à plusieurs que nous aurons préparée avec soin, dans le but que Mme Eliane nous dise :

- si c'est le CDD lui-même, qui sera notre interlocuteur direct, ou si le rôle du CDD consistera à susciter la création d'une association spécifique avec, dans les 2 cas, pour cette entité qui sera notre partenaire pour Betioky, la capacité à identifier un leader (genre homologue de Benja) .
- L'organisation concrète possible (calendrier et étapes) dans sa dimension administrative autant que du point de vue de l'implantation effective dans les villages concernés.

Chantal B suggère de poser par écrit un certain nombre de questions appelant des réponses concrètes du CDD . Il faudrait notamment leur demander s'ils sont en mesure de :

- Faire sur place un état des lieux ou diagnostic initial
- Proposer des solutions favorisant le développement économique et social des villages
- Mettre en œuvre les projets, sensibiliser, former les futurs bénéficiaires
- Suivre, évaluer les projets à court, moyen et long terme
- Mettre à la disposition des moyens humains (chef de projet, vulgarisateurs, techniciens) et financiers
- Rechercher d'autres partenaires financiers (Etat, ONN, PNUD, Caritas, etc)

Où qu'ils disent ce qu'ils envisagent, quels seraient les moyens qu'ils attendent de notre part (aussi bien financiers qu'autres)

Leur dire aussi que nous souhaitons qu'ils s'appuient sur place sur des personnes ressources (le père Armand, Mme Hélène du comité des écoles de **Behalintany**, les instituteurs de **Behalintany** et **Andremba**, les responsables des associations locales, les chefs de fokontany) avec qui nous avons déjà travaillé, qui ont notre confiance, qui sont motivés et éléments moteurs.

1.2 Dossier alimentation en eau des villages (dont perspective de partenariat avec AQUASSISTANCE)

Paul A rappelle les éléments de la relation en cours avec AQUASSISTANCE et notamment l'échange téléphonique avec cet organisme qui connaît bien la région et qui y a déjà mené des actions et qui se dit apte à effectuer un diagnostic de faisabilité ainsi que d'y réaliser les travaux de forage correspondants. Pour aller plus loin, il nous faut leur adresser un dossier contenant notamment une demande explicite d'une organisation locale précisant leurs besoins. Si notre dossier lui paraît éligible, AQUASSISTANCE peut réaliser un diagnostic complet (technique, géologique, financier ...), puis, dans la mesure où les conclusions de ce diagnostic s'avèreraient favorables, se charger des travaux dont nous devrions pouvoir obtenir facilement 50 % du financement auprès de l'agence Régionale de l'eau, charge à nous de réunir la moitié qui manque.

Ce dont AQUASSISTANCE veut être garantie, c'est de la capacité et de la volonté d'AFM d'aller jusqu'au bout et de réunir le financement complémentaire.

Actuellement, toutes les conditions ne sont pas réunies pour exploiter cette piste, pour les raisons suivantes :

1. Tous les dossiers AQUASSISTANCE sont suspendus à cause du covid ;
2. Nous n'avons toujours pas reçu la demande officielle des populations locales d'une aide pour accéder à l'eau ; demande que doit nous faire passer le Père Armand et qui devrait en principe arriver d'ici peu ;
3. Nous n'avons pas encore envoyé le dossier ;
4. Nous n'avons pas le premier sou du financement de la moitié du coût restant à financer, part dont nous ne connaissons au demeurant pas le coût total.

Par ailleurs nous sommes aussi en relation avec une **association suisse** qui dit qu'elle connaît bien la région, elle aussi, pour y avoir déjà mené des projets, avec pour preuve, le fait qu'elle a par exemple, trouvé des solutions logistiques à la très grande complexité des acheminements des matériaux, en faisant en sorte que ce soient les villageois, eux-mêmes qui s'en soient chargés en charrettes à zébu et quelquefois à dos d'homme.

Elle dit aussi qu'elle pourrait éventuellement financer la totalité de l'opération travaux et même envisager de nous aider au financement des autres dimensions de notre projet de développement. L'interlocuteur de Paul A a même demandé la localisation des villages de notre projet Betioky pour que leurs équipes aillent voir sur place.

Dès lors nous nous sommes interrogés sur la pertinence d'envisager une solution de co-financement entre les 2 associations, ou plus radicalement travailler uniquement avec l'association suisse dans la mesure où elle dit pouvoir financer la totalité. Mais cela reste des questions.

1.3 Relation avec Sud-Ouest coopération :

Après avoir dit que nous avons suivi 2 formations récemment avec cet organisme, Chantal M. a surtout évoqué l'accompagnement spécifique que SO coopération pourrait nous proposer concernant l'élaboration et la mise en œuvre de notre projet, prenant aussi en compte la dimension de recherche de financement.

Chantal B rappelle à ce sujet qu'il y a 2 fenêtres annuelles pour solliciter les financements de l'agence de micro-projets à travers les appels d'offres qu'elle lance en mars et en septembre.

Elle dit aussi qu'il faut un projet construit dont le diagnostic initial était un élément incontournable, et que nous n'en sommes pas du tout là. Ce qui fait que, dans le meilleur des cas, ce serait la fenêtre de Septembre qu'il faudrait cibler.

Elle rappelle aussi que l'aide en question est limitée à 10.000 euros.

A propos de nos relations avec Sud Ouest coopération, Chantal B rappelle à Michel Z sa demande de remplir le questionnaire qui a fait suite à la 1ère formation de novembre ; dans la mesure où elle en a tous les éléments et qu'elle pouvait le remplir.

Après discussion, Michel Z a demandé officiellement à Chantal B de s'en occuper.

2 Coordination avec le CA d'AFM pour la poursuite du projet Betioky :

Matthieu B rappelle que l'inscription de ce point à l'ordre du jour correspond à un besoin des membres de la commission Betioky, d'obtenir le cas échéant, des réponses rapides d'AFM, quand il s'agit de saisir des opportunités qui se présentent. (Dossier à remplir et envoyer, commande ...)

Elargissant le propos, Chantal B dit qu'elle déplore le manque de communication entre les membres du bureau, l'inertie et l'absence totale de réponse à ses questions depuis plus d'un an. Cette situation devient insupportable et plus de transparence est souhaitée dans l'intérêt de l'association et des projets.

Par ailleurs, dans un souci de facilitation de la communication, elle propose la désignation d'un chef de projet de la commission Betioky qui devra avoir délégation du président pour adresser des courriers, projets aux divers interlocuteurs, étant donné que les projets seront soumis au CA. Mais sans réponse de la part des membres du

CA, il devra être possible d'agir pour ne pas retarder. Bien entendu, une copie sera envoyée sur la messagerie de l'association afin que tous les membres soient informés.

A la suggestion faite par Matthieu B à Michel Z, qu'il soit joignable, par mail, même quand il s'absente de Bordeaux, celui-ci répond que ce sera possible.

Matthieu B propose aussi que soient définies des délégations cadrées à plusieurs membres du CA avec définition de l'autonomie avec laquelle ils pourront agir sans avoir à demander à chaque fois l'autorisation de le faire. Michel Z a répondu que ce pouvait être une bonne idée et proposé de transmettre une signature électronique.

Paul A quant à lui, rappelle qu'on avait déjà évoqué l'idée de renforcer les fonctions de direction (président et trésorier) en les doublant.

Il rappelle aussi que pour contourner l'incapacité éventuelle de l'AG ordinaire (Assemblée Générale) à statuer en cas de quorum insuffisant, il est possible de compléter le courrier de convocation à l'AG ordinaire par une autre convocation à une AG extraordinaire qui aura, elle la capacité de le faire quel que soit le nombre des participants.

Chantal B fait part de son doute sur la participation de nombreux adhérents d'AFM à une AG en visio et propose de modifier les statuts pour pouvoir recueillir les avis des adhérents par écrit. Janine W indique que le gouvernement propose des formations pour faire des AG en visio et propose de se renseigner sur la façon de faire une AG en visio.

Chantal B insiste pour dire qu'il faut faire une AG impérativement cette année, en rappelant que la communication du dernier compte-rendu de l'AG est un élément indispensable à la constitution d'un dossier de demande de financement.

Au-delà, Chantal B propose que les nouveaux adhérents réfléchissent à leur positionnement éventuel dans le CA.

A ce sujet, Matthieu B rappelle que l'enregistrement de leur acte de candidature au C.A. a déjà été fait lors du dernier bureau mais dit aussi que la réflexion est en cours parmi eux concernant les positionnements respectifs envisageables pour chacun d'eux sur les postes à pourvoir au sein du CA (existants ou à créer).

Michel Z souhaite que ces nouveaux adhérents (bien qu'ils ne soient pas encore officiellement membres du CA) participent à la prochaine réunion du bureau dont la date est fixée au vendredi 5/2/21 à 14h30 en visio à l'initiative technique de Matthieu et Pascale B et dont l'objet est la préparation de l'AG.

Chantal M demande à ce que d'une façon générale les dates de réunion (notamment du CA,...), soient décidées ensemble d'une réunion sur l'autre comme c'est le cas pour la commission Betsioky. Cela évitera les trop nombreux allers/retours de mails et modifications de dates. De même elle souhaite que les grandes lignes de l'ordre du jour soient communiquées à l'avance pour permettre aux membres de faire des suggestions.

Enfin toujours dans le chapitre communication, Michel Z signale qu'il prépare un Lémurien avec JP Lazarus ; il a demandé à divers interlocuteurs malgaches de décrire leurs actions en 2020. Chantal B s'étonne que les membres du CA ne soient pas associés. Michel précise que le journal sera distribué lors de l'AG et chacun pourra comme chaque fois donner son avis et participer à sa rédaction. "

3. Comment s'organiser pour générer des ressources de fonctionnement ?

Chantal M rappelle qu'une vente d'artisanat a été faite au moment de Noël pour ACH et a très bien marché (1100 € de bénéfice); elle avait suggéré de faire également une vente à distance d'épices et quelques produits d'artisanat pour AFM mais n'a jamais eu de réponse.

Elle demande si on lance ou non une commande de broderies aux « *Terreaux de l'espoir* » en visant la fête des mères, et du budget qui pourrait être consacré à cette opération pour l'achat des fournitures.

Michel Z dit qu'il est d'accord et que le budget mobilisable est de 300 Euros..

Autres pistes

Matthieu B est en train de travailler sur un projet d'édition de cartes postales sur la base des photos rapportées de leur dernier voyage à Madagascar. Chantal B dit qu'il est possible d'utiliser les photos présentes sur le site d' AFM.

Pour le reste, toute nouvelle idée est bonne à prendre.

Rappel de la date de la prochaine commission Betioky : Vendredi 26 Février (en viso)

Rapporteurs : Pascale et Matthieu Boyé, le 19/1/21